BUDGET 2023

Finances communales

Préparer la ville à résister aux crises

Chaque euro doit être utile : être à vos côtés face à l'inflation

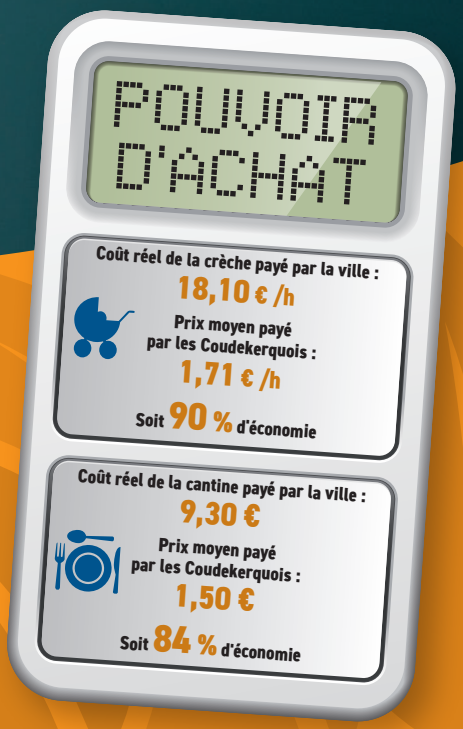

Au sommaire de ce numéro

03 Des services utiles à la vie quotidienne de toutes les générations

04 Les factures énergétiques dépassent les prévisions les plus pessimistes pour la ville

05 Des projets confirmés malgré les finances tendues liées à la crise énergétique

06 Coudekerque-Branche, une ville faiblement endettée

PRÉPARER LA VILLE À RÉSISTER AUX CRISES

Coudekerque fait face, cette année, à un contexte très difficile lié à une brutale dégradation de la situation économique, à une augmentation du coût de l'énergie sans précédent, à l'enchérissement des fluides qui défraie la chronique, mais aussi au refus du Gouvernement d'indexer sa dotation de fonctionnement aux communes sur l'inflation galopante (ce qui ne serait que justice !) et à l'explosion des prix qui fait fortement augmenter "le panier d'achats de la commune". Certains chantiers, avec la forte pression sur les coûts de matériaux et de la construction, coûtent désormais 30 % de plus qu'initialement !

Sans oublier le coût, toujours plus exorbitant pour le budget communal, des nombreuses nouvelles normes inventées par l'État.
Pour de nombreuses communes, l'équation recettes-dépenses est quasiment impossible à résoudre où près de 8 villes sur 10 sont contraintes d'augmenter les tarifs ou les impôts.

À Coudekerque, malgré ces contraintes et grâce à une gestion saine depuis 12 ans, à un travail budgétaire solide et à une réduction importante de notre dette, j'ai décidé de maintenir un cap clair :

- **Ne pas augmenter la part communale de la taxe foncière.**
- **Geler l'ensemble de nos tarifs municipaux en créant le bouclier municipal.**

La crise et l'inflation touchent l'ensemble des Coudekerquois. Fidèle à nos valeurs, il nous parait indispensable, à notre échelle locale, de vous aider à faire face sans dégrader votre pouvoir d'achat, notamment en maintenant nos efforts sur les tarifications.

"Aucun Coudekerquois, quel que soit son âge ou le service municipal utilisé, ne paie le coût de revient réel."

Que ce soit à la cantine, les repas à domicile pour les anciens, le centre aéré, la crèche, le périscolaire, les écoles des beaux-arts, de musique, les activités sportives et les quelques 50 autres services au public que propose la municipalité.

Alors, pour y arriver, et parce que la situation l'exige, nous avons construit pour 2023, un budget de combat pour affronter les crises, vous protéger et préserver l'avenir.

"Plus ça bouge autour de nous, plus nous devons être solides pour vous et vous pouvez compter sur moi pour que le maximum reparte vers l'amélioration du quotidien des habitants."

Votre maire,
David Bailleul

Répartition des dépenses

Voici, **pour 100 euros**, comment est dépensé l'argent de la commune :

Objet de la dépense	Somme
Ecole, enseignement, jeunesse	21,41 €
Amélioration du cadre de vie et de l'environnement	14,51 €
Solidarité, seniors, santé	13,93 €
Services à la population	13,20 €
Entretien des bâtiments et du patrimoine	11,12 €
Sport, équipements sportifs	10,46 €
Culture, animations, festivités	5,96 €
Plan lumière, éclairage	2,52 €
Remboursement de la dette	2,30 €
Tranquillité publique, police	2,03 €
Subvention aux associations	1,54 €
Informations municipales	0,84 €

EN 2023

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX, AUCUN IMPÔT NOUVEAU, AUCUNE SUPPRESSION D'ABATTEMENT FISCAL

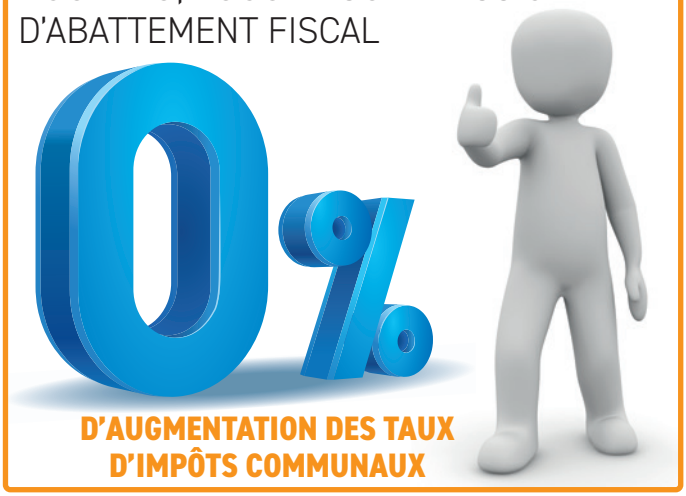

Budget 2023

DEPUIS 2020
81 % des Coudekerquois ne payent plus la taxe d'habitation

EN 2023
100 % en sont exonérés

DES **SERVICES UTILES** À LA **VIE QUOTIDIENNE** DE **TOUTES** LES **GÉNÉRATIONS**

(frais de personnel et subventions du CCAS inclus)

Coudekerque-Branche PLUS à votre service
6 400 000 €
L'ensemble des services aux usagers, services administratifs et techniques,
juridique, informatique,
communication,
état-civil, achats, élections,
intérêts de la dette...

Écoles, éducation, projet éducatif global
8 190 000 €
Maternelles, élémentaires, activités périscolaires, restauration scolaire, transports scolaires, sport scolaire...
Nos enfants, notre avenir : l'école est le budget le plus important de la commune. Plus de 20 % des dépenses y sont consacrées.

Culture
2 100 000 €
Bibliothèque, école municipale de musique et de danse, expositions, manifestations, théâtre, cinéma...
Et le tout à des tarifs solidaires accessibles à tous...

Sport et jeunesse
3 500 000 € (hors travaux de la piscine)
À Coudekerque, tous les clubs sportifs sont subventionnés et la ville investit chaque année dans ses nombreux équipements. La jeunesse n'est pas oubliée avec le cofinancement du permis de conduire, du BAFA : un programme jeunesse très important.

Tranquillité publique
1 250 000 €
Actions de la police municipale , vidéoprotection, sécurisation routière, Junicode : Coudekerque-Branche parmi les villes les plus sûres de l'agglomération selon les chiffres du Ministère de l'intérieur.

Voirie, environnement, urbanisme
7 800 000 €
Éclairage public, fleurissement, entretien des espace verts, aires de jeux, urbanisme

Soutien aux activités économiques et sociales
5 300 000 €
L'espace des solidarités, le service aux seniors, mais aussi les nombreuses actions pour soutenir le commerce local et votre pouvoir d'achat (bons d'achat, jeux concours, actions avec l'union commerciale et le club des entreprises) sont au cœur des actions de la municipalité.

Halte aux idées reçues

À Coudekerque : les impôts fonciers ne représentent qu'un tiers du budget communal
La collecte des impôts fonciers auprès des habitants propriétaires représente pour le budget communal un peu moins d'un tiers des recettes totales. Pour faire fonctionner la commune, il faut trouver les deux tiers manquants, soit plus de 26 millions d'euros. Cela passe par les dotations de l'État, la redistribution de la CUD (un combat mené depuis plusieurs années par Monsieur le Maire), les financements avec les partenaires (Département, Caf, Région) et la recherche active de subventions pour mener à bien les projets.

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RIGOUREUSEMENT TENUES

Grâce à un travail constant d'anticipation et de recherche d'économie mené par la municipalité, la mairie de Coudekerque-Branche poursuit sa maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en préservant la qualité du service public et ce, malgré les nouvelles contraintes financières venues alourdir les charges à caractère général de la ville, comme les conséquences de l'inflation, les mesures nationales en matière de charges de personnel ou encore l'évolution des coûts de l'énergie.

LES FACTURES ÉNERGÉTIQUES **DÉPASSENT LES PRÉVISIONS LES PLUS PESSIMISTES** POUR LA VILLE

Le plan de sobriété énergétique est une nécessité absolue, d'autant plus que la ville n'a pas de bouclier tarifaire contrairement aux particuliers. Ci-dessous, quelques chiffres qui expliquent pourquoi :

ÉLECTRICITÉ + GAZ + ÉCLAIRAGE + EAU

FACTURES 2021	FACTURES 2022	FACTURES 2023
970 000 €	2 040 000 €	4 500 000 €
		Estimation = 3 800 000 €

Si rien n'est fait pour diminuer la consommation, la ville se retrouvera face à un défi financier insurmontable, avec des conséquences immédiates sur les habitants et la qualité de service public. Les estimations déjà pessimistes sont d'ores et déjà en dessous de la réalité de l'inflation énergétique :

+10 % sur le coût de l'**eau** en 2023

+300 % sur le coût du **gaz** en 2023

+335 % sur le coût del'**électricité** en 2023

Un plan de sobriété énergétique plus que nécessaire

3 300 000 €

L'inflation, notamment dans le domaine des fluides, va entraîner une dépense supplémentaire de 3,3 millions d'euros pour le budget communal ! Cela met en danger l'équilibre financier de notre ville, si nous ne prenons pas des mesures fortes dès maintenant (comme le plan de sobriété énergétique qui est essentiel à la survie financière des communes en général et de la nôtre en particulier). Comme chaque année, nous parvenons à mettre en place un budget équilibré, ce que l'État, lui, n'a jamais la capacité de réaliser.

Les chiffres à retenir

Inflation :
+ 6 %

Coût des consommables (comme le papier) :
+ 90 %

Coût des matières premières et de construction :
+ 34 %

Tarif périscolaire
augmentation depuis 5 ans :
0 %

Tarif centres de loisirs
augmentation depuis 10 ans :
0 %

Tarif repas à domicile des seniors
augmentation depuis 5 ans :
0 %

UNE **LIGNE VERTE** DE 2,2 MILLIONS D'EUROS

3ème année où la commune se dote d'une "ligne verte" dans son budget, preuve de la démarche volontariste en termes de préservation de notre territoire et de l'environnement. Ce budget, en **hausse de 10 %** par rapport à l'an dernier, englobe par exemple la rénovation énergétique de bâtiments anciens énergivores, la réalisation de 7 puits artésiens pour mieux gérer la ressource en eau, mais aussi la végétalisation de l'espace public, la plantation d'arbres supplémentaires et l'augmentation du nombre de récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments pour arroser les massifs l'été.

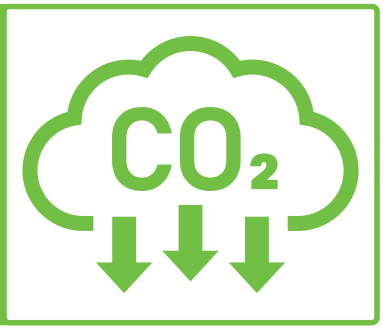

LES BASES DE CALCUL DE **LA TAXE FONCIÈRE** ÉTABLIES PAR L'ÉTAT VONT AUGMENTER PARTOUT EN FRANCE

Depuis 2017, les bases locatives de calcul par l'État de la taxe foncière sont revalorisées par les services fiscaux en fonction de l'inflation (et non plus comme auparavant par un amendement qui était discuté et ajusté au Parlement).
Résultat de cette nouvelle disposition : plus l'inflation est forte, plus le coefficient de revalorisation voulu par l'État est important. En 2022, il a atteint **3,2 %** (contre 0,2 en 2021) et nombre de contribuables propriétaires ont donc vu une hausse du montant **à payer, alors que la commune n'a pas augmenté son taux.** En 2023, avec l'inflation galopante (les services de l'État évoquent **7 %**), il y aura automatiquement une hausse des bases. Le Gouvernement n'a pas voulu, pour l'instant, revenir sur cette règle de revalorisation automatique qui amène à un alourdissement de la taxe foncière.

Le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2022, voté par les élus, **ne connaît aucune augmentation à 53,93 %**, le taux coudekerquois reste à l'identique alors qu'il a augmenté en moyenne de 4,7 % dans les 200 plus grandes villes de France.

Malgré un taux communal inchangé, les ménages propriétaires ont constaté une hausse de leur taxe foncière. **C'est le résultat de l'augmentation des bases fiscales décidée par le Gouvernement** et indexée sur l'inflation.

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes
Propriétés bâties	Taux 2021	53,93 %	
	Taux 2022	53,93 %	
	Adresse		
	Base	1377	
	Cotisation		
	Cotisation lissée		
	Adresse		
	Base		
	Cotisation		
	Cotisation lissée		

CONSÉQUENCES DE LA **DÉFENSE DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT** : LA PART COMMUNALE DU **BUDGET CANTINE ÉVOLUE**

Le coût de revient d'un repas de cantine est bien supérieur au tarif communal d'**1,50 €** qui est proposé aux familles. Dès lors, la différence entre le coût de production est pris en charge par le budget communal. Or, avec l'augmentation des matières premières et des coûts de fonctionnement, le coût de revient du repas de cantine a augmenté de **25 %**. Il a donc fallu que la ville augmente fortement sa part de prise en charge dans le budget communal pour pouvoir maintenir le tarif et ne pas impacter les familles. L'augmentation de la différence à absorber par le budget communal (sans compter la part habituelle mise par la commune) est de **340 000 €**. Un effort conséquent.

82 %

C'est le pourcentage des communes qui ont dû, du fait de l'inflation et de la crise de l'énergie, augmenter les tarifs municipaux ou les impôts fonciers. Coudekerque-Branche a décidé de les geler depuis 2008 : **aucune augmentation.**

« Dans notre ville, la grande majorité des habitants ont acquis leur logement à la force de leur labeur. Pas question pour moi d'y toucher. C'est pour cela que je n'ai jamais augmenté la taxe foncière, même en cette année difficile. »

David Bailleul

Le saviez-vous ?

La ville consacre **près d'1 million d'euros pour les subventions** aux associations, organismes, clubs qui œuvrent dans les domaines de la solidarité, de l'aide aux seniors, de la culture, du patrimoine ou encore du sport et de la santé. À cela s'ajoute une mise à disposition TOTALEMENT gratuite de locaux ou d'équipements sportifs.
Ce qui amène à une enveloppe budgétaire bien plus conséquente que les seules subventions.
Cette année encore, malgré la crise énergétique, la municipalité de Coudekerque-Branche maintient son soutien intégral.

Budget 2023

Ratio de désendettement à Coudekerque :
1,2 an !
Pour comparaison : le seuil critique fixé par l'État est de 10 ans

COUDEKERQUE-BRANCHE, UNE **VILLE FAIBLEMENT ENDETTÉE**

Si l'investissement est important pour la mise en place de nouveaux projets, la ville a recours de manière modérée à l'emprunt pour ne pas alourdir l'endettement de chacun et préserver les générations futures.
L'essentiel des investissements est autofinancé.

En 2008 : 40 ans d'endettement, aujourd'hui moins de 2 ans : les chiffres parlent plus que les mots.

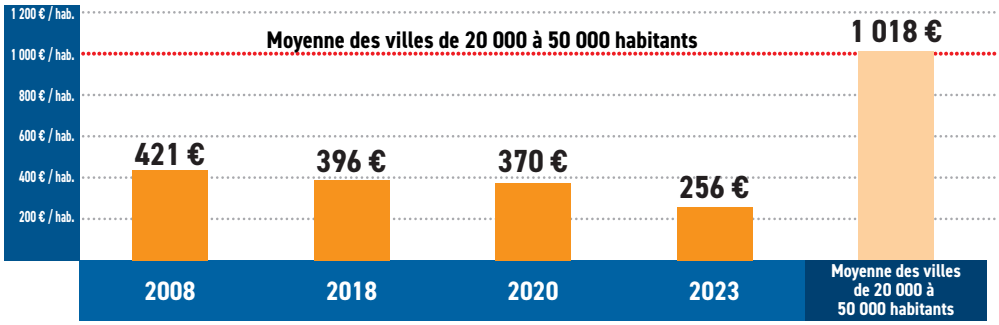

BUDGET : LA MAIRIE SOUTIENT **L'ÉCONOMIE LOCALE**

Financement d'opérations commerciales avec le club d'entreprises et l'union commerciale, jeux concours, commandes publiques, "boutiques à louer" afin de faciliter une première implantation réussie, achats auprès des commerçants et artisans locaux, actions de redynamisation des marchés, création du marché d'été au parc, **120 000 €** de bons d'achat à destination des habitants directement réinjectés chez nos commerçants locaux (plus d'une centaine les acceptent) : **la ville est un partenaire incontournable du commerce local et le budget communal le traduit bien.**

Parole d'élu

Pas d'augmentation de tarifs ni d'impôts grâce aux arbitrages de notre maire

« Dans un contexte rendu très compliqué par l'inflation, qui dégrade le budget municipal et augmente le coût de fonctionnement de nos équipements (groupes scolaires, gymnases, crèches, restaurants scolaires...), les finances de la ville restent saines, grâce aux arbitrages rendus par notre maire. Nous veillons à maintenir les projets qui concourent au développement de la commune, tout en faisant le maximum pour maîtriser la fiscalité et les tarifs des services aux habitants. »

Michaël Hennebelle,
1er adjoint au maire

Conception : www.happyday.fr - Photos et illustrations : Ville de Coudekerque-Branche - www.happyday.fr • Illustrations : www.happyday.fr - Peggy_Marco Pixabay.com - Adobe Stock (Zhenya - Coloures-Pic - Benjaminet)